

Monsieur DUPIN sylvain  
06 route du moulin des gardères  
33770 SALLES



le08/09/2019

L45

Monsieur le commissaire enqueteur,

Ne pouvant me déplacer afin de vous rencontrer aux heures et dates proposées en mairie car je suis pris par mon emploi du lundi au samedi midi, je me permet donc de vous solliciter par écrit afin d'apporter un regard neutre sur deux terrains constructibles sous le POS qui ne le serai plus sous PLU, les deux en limite de zone.

Le premier situé cadastralement bourg ouest, route du moulin des gardères **AEn156** d'une superficie de 1600 m carré vous le remarquerai en bordure de route et encerclé d'habitations existantes (derrière, en face, avant et après).

Le deuxième cadastré bourg ouest, route de jean de jeanne **AH n 150** d'une superficie de 2985 m carrée subit comme le précédent un décrochage de la zone sans raison particulière alors que le numéro 262-264-147... qui le précède et succède reste dans la zone, avec des constructions devant et au fond sous les numéros 199-200-201 etc.

je comprends que le PLU tends a restreindre les surfaces constructibles et a harmoniser au mieux le paysage de la commune mais je perds deux terrains sur lesquels j'avais des projets d'avenir sans aucune raison a mon sens valable.

Je vous demande donc s'il vous plaît, en vue de ces éléments, d'émettre un avis favorable a ma requête afin que ces terrains retournent dans la zone constructible.

En vous remerciant de l'attention que vous y porterez, je vous prie de croire monsieur en mes sentiments distingués

Monsieur dupin sylvain

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Communauté de Communes du Val de l'Eyre

REÇU le  
12 MARS 2019  
SOUS-PRÉFECTURE  
D'ARCACHON

# REVISION DU POS valant élaboration du PLU DE SALLES

Edito Ouest

Version : FEVRIER 2019

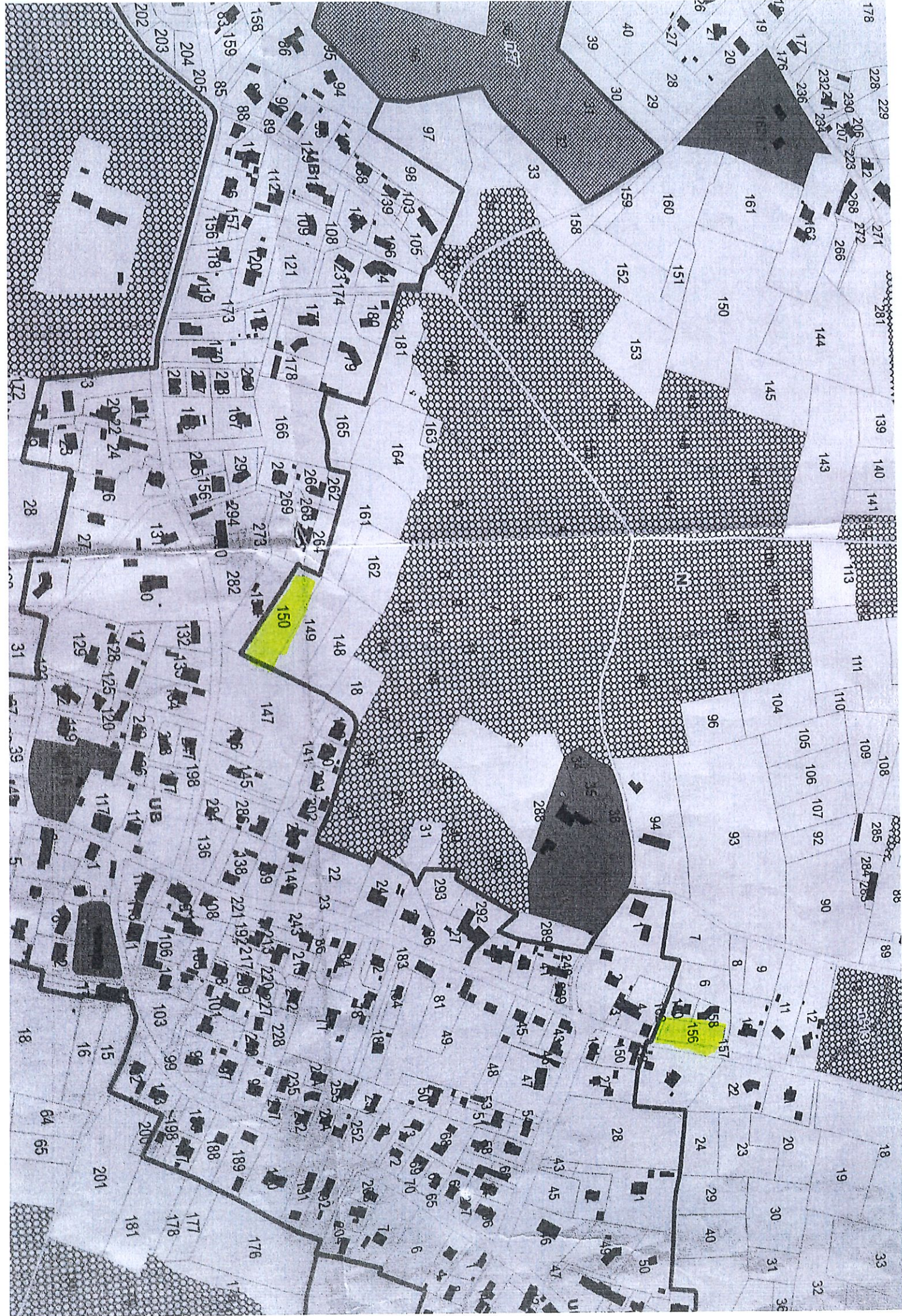
Echelle : 1/5 000

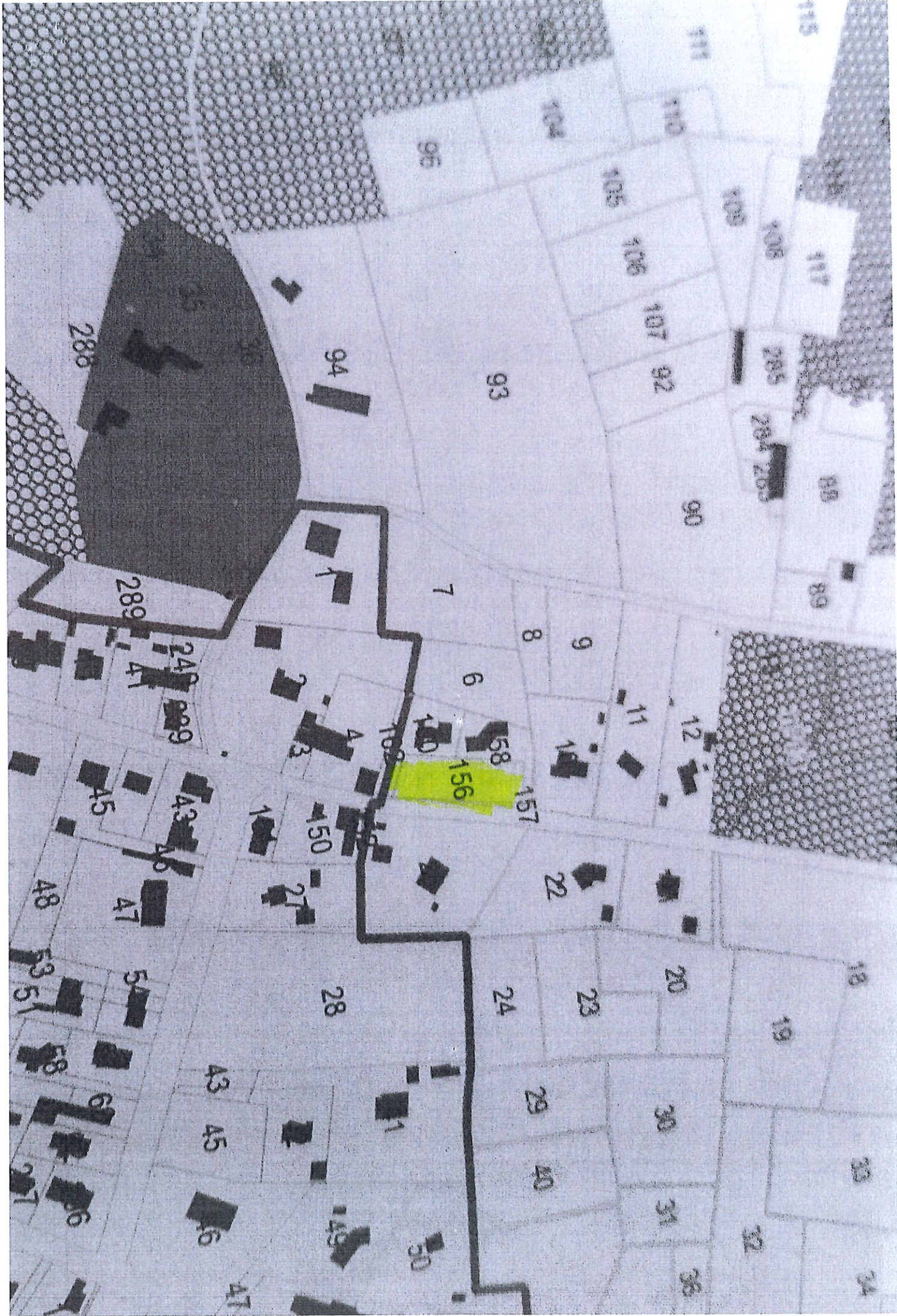
Réalisé par : LSC

N° Affaire : UPSE 14274

altereo







162

282

150

150

149

148

18

147

146

141

140

145

203

202

28

28

